

Un budget qui dessine l'avenir des Lilas

Le budget 2021 de la commune a été adopté lors du Conseil municipal du 31 mars. Malgré la crise sanitaire qui fragilise les finances des villes, ce budget, ambitieux, fixe plusieurs priorités : des taux d'impôts communaux inchangés pour la 7^{ème} année consécutive, la poursuite du désendettement de la Ville, le maintien d'un haut niveau de service public et des investissements importants pour améliorer le cadre de vie et préparer l'avenir des Lilas.

Les ressources de la commune

Le budget de la Ville pour l'année 2021 est de 53,35M€ pour la section de fonctionnement et de 15,51M€ pour la section d'investissement. Contrairement à l'État, les collectivités territoriales ont l'obligation de présenter un budget en équilibre.

Les principales ressources sont au nombre de quatre : les dotations, les recettes issues des services proposés par la Ville et payées par les usager.es (restauration scolaire, crèche, théâtre, centre de loisirs...), les impôts et taxes (taxe d'habitation, taxe foncière sur les propriétés bâties, taxe foncière sur les propriétés non bâties) et les emprunts éventuels.

Pas d'augmentation des taux d'imposition

En 2021, comme c'est le cas depuis 2015, la Ville n'augmentera pas ses taux d'imposition. Elle maintient aussi une politique d'abattements facultatifs très favorables aux contribuables Lilasiens.

Le désendettement se poursuit

Comme depuis 2008, la Ville ne contractera pas de nouvel emprunt. Si l'opération d'aménagement de la ZAC du centre-ville (1990-2007) avait porté la dette de la Ville à 44,5M d'€, celle-ci sera inférieure à 22M€ en 2021. C'est la condition *sine qua non* pour investir plus massivement et pouvoir de nouveau recourir à l'emprunt à l'avenir pour financer des projets importants (restauration scolaire, nouvelle école Courcoux...).

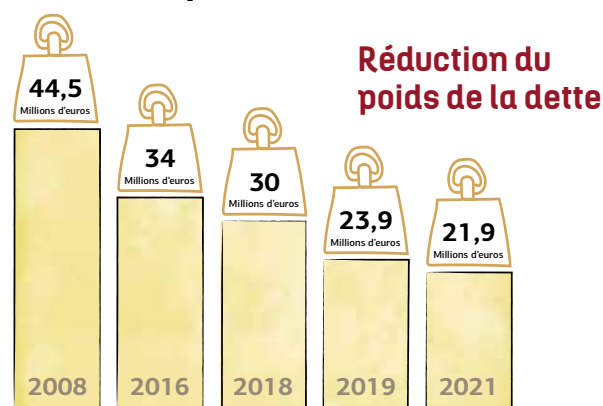
Des tarifs peu élevés pour les usager.es

Les usager.es des services municipaux participent au financement de certains services : restauration scolaire, crèches, théâtre, cinéma, centre de loisirs... Les tarifs des prestations sont souvent moins élevés

que dans les villes voisines. Ce principe sera maintenu, mais la Ville a entamé la refonte du quotient familial pour proposer des tarifs plus justes, plus progressifs, mieux adaptés aux revenus des familles et les élargir aux activités sportives et culturelles.

L'autofinancement pour investir

L'autofinancement provient de l'excédent de recettes sur les dépenses de fonctionnement prévues au budget primitif (hors résultat reporté). Il doit au minimum couvrir l'annuité de remboursement de la dette. Le surplus permet de financer de nouvelles dépenses d'investissement. Il permet ainsi de ne pas augmenter la dette de la Ville. Pour 2021, cet autofinancement prévisionnel sera de 3,31 millions d'euros.



3 questions à Martin Douxami, conseiller municipal délégué aux finances

Réduire la dette pour investir encore plus fortement dans les années qui viennent !



Qu'est-ce qui caractérise le budget 2021 des Lilas ?

Le budget de la Ville est fortement impacté par la crise sanitaire.

En 2020, plus d'un million d'euros ont été consacrés aux dépenses exceptionnelles liées à la Covid-19 : achat de masques et distribution aux agents de la Ville et à la population, achat de matériel et recrutement de personnels nécessaires au renforcement des différents protocoles sanitaires, exonération des droits de voirie pour les commerces ayant des terrasses, maintien des subventions aux associations malgré la baisse d'activité... Pour 2021, nous ne savons pas encore quelles seront les suites de cette crise. Il faut gérer les finances avec prudence et responsabilité dès lors que nous sommes peut-être à l'aube d'une grave crise économique.

Quelles sont les priorités de la construction du budget 2021 ?

La politique budgétaire se construit sur le long terme et ne s'arrête pas à l'année 2021. Il faut penser les finances de la commune sur l'ensemble de notre mandat. Les priorités de la Ville sont les suivantes : pas d'augmentation d'impôts, poursuite de la réduction de la dette puis augmentation des investissements pour réaliser les grands projets du programme municipal. C'est pourquoi le budget 2021 préserve nos futures capacités d'investissement tout en engageant des études techniques pour lancer des grands projets : aménagement du pourtour du parc Lucie-Aubrac ; élaboration, en concertation avec la population du « plan vélo » et mobilités douces ; rénovation du gymnase Liberté... Grâce à cette politique rigoureuse, nous serons préservés des effets d'une éventuelle crise économique et nous pourrons investir massivement pour réaliser ensuite nos grands projets. En 2021, 2022 et 2023,

nous investirons cependant 4M d'€ chaque année pour moderniser notre patrimoine, entamer des travaux de voirie, notamment pour faire des Lilas une ville cyclable, végétaliser l'espace public, renforcer le service public communal en adaptant nos locaux, en particulier en direction des jeunes.

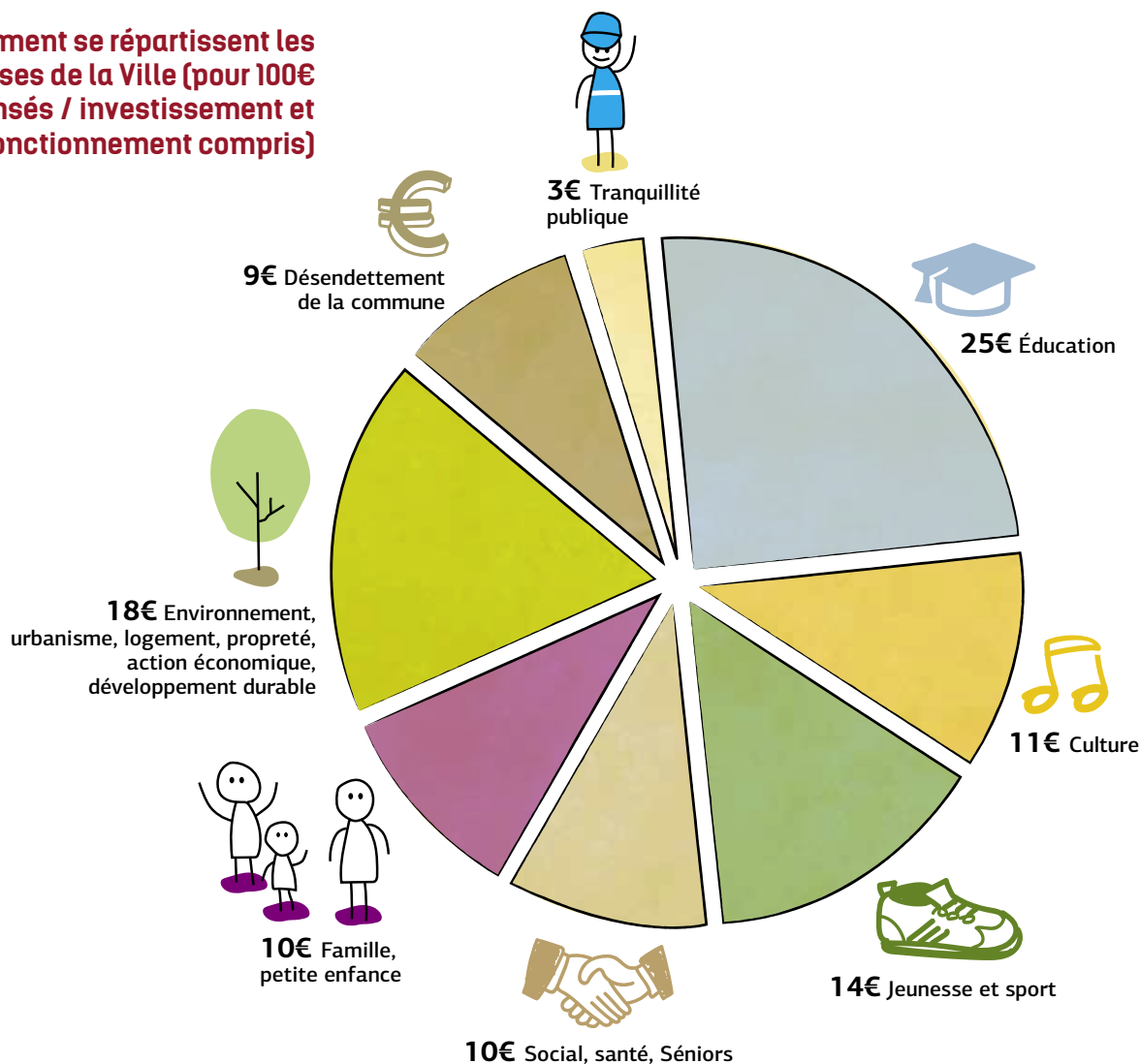
On parle aussi d'un budget climat...

En tant qu'écologiste, c'est une évolution à laquelle je tiens beaucoup. Nous élaborons le budget en tenant compte de son impact sur le climat. Nous regardons l'impact de chaque décision et projet sur les émissions de CO2 produites. L'objectif étant naturellement au final de les réduire le plus possible. Par exemple cette année, la Ville va investir pour améliorer le rendement de la chaudière à gaz des écoles Julie-Daubié et Paul-Langevin et du gymnase Ostermeyer.

Les dépenses de la commune

Les dépenses d'investissement, recouvrant les travaux et aménagements, permettent de moderniser, embellir et entretenir le patrimoine communal et le cadre de vie. Les dépenses de fonctionnement sont celles nécessaires à la bonne marche des services mis en place par la Ville pour la population.

Comment se répartissent les dépenses de la Ville (pour 100€ dépensés / investissement et fonctionnement compris)



Les dépenses de fonctionnement

Ce sont les dépenses permettant de faire fonctionner au quotidien l'ensemble des services à la population mis en place par la Ville.

Des dépenses obligatoires

Ces dépenses sont fixées par la loi, la Ville devant obligatoirement entretenir et faire fonctionner les écoles, enregistrer les actes d'état civil, entretenir la voirie communale, l'assainissement collectif, le cimetière...

Les dépenses de personnel

C'est la dépense de fonctionnement la plus importante (53,20%). Plus de 600 agents font fonctionner chaque jour les services et équipements municipaux. La Ville s'efforce de contenir l'évolution des dépenses de personnel tout en opérant les recrutements dans les

secteurs prioritaires (6 postes de policier.es municipaux et d'éducateur.rices de quartier ont ainsi été ouverts pour favoriser la tranquillité publique).

Un rare niveau d'équipements publics aux Lilas

La Ville consacre une grande partie de son budget aux nombreux équipements mis à disposition de sa population. En Ile-de-France, Les Lilas est l'une des seules villes de moins de 25 000 habitant.es à disposer d'autant d'équipements publics (centre municipal de santé, centre culturel, cinéma, théâtre, Kiosque, centre de loisirs, club pour les Seniors...).

Des priorités fortes pour préparer l'avenir des Lilas

Le budget 2021 reflète les grandes priorités de l'action municipale et vise à préparer l'avenir des Lilas.

Bâtir une ville durable

De nombreux aménagements de voirie sont programmés pour mieux faire cohabiter les différentes formes de mobilités, favoriser les circulations douces et la cyclabilité. Pour lutter contre le réchauffement climatique, la Ville prévoit des plantations (création du bois des Lilas) et la végétalisation du carrefour rue de Paris - rue des Bruyères et de la place du Vel d'Hiv. La rénovation thermique des bâtiments est lancée, notamment avec les travaux de la chaufferie des écoles Paul-Langevin et Julie-Daubié et la réhabilitation du gymnase Liberté. Les études pour lancer l'aménagement des abords du parc Lucie-Aubrac permettront l'agrandissement du « poumon vert » du centre-ville. Et la Ville se lance dans la démarche d'un « budget climat » pour examiner toutes les dépenses importantes à l'aune de leur impact sur le climat.

Face à la crise, être solidaires

La crise sanitaire entraîne une crise sociale. La Ville accorde une subvention de 1 565 000€ au CCAS pour lui permettre de remplir pleinement ses missions de soutien aux plus fragiles.

Jeunesse et éducation : construire l'avenir

La Ville poursuit son programme d'investissement dans les écoles avec d'importants achats d'équipements informatiques et de mobi-

liers (160 000€) mais aussi les travaux en sous-oeuvre de l'école Paul-Langevin, le réaménagement du réfectoire de l'école Victor-Hugo... Elle lance aussi une étude pour préparer la réhabilitation du gymnase Liberté afin d'y créer un nouveau pôle dédié aux jeunes de 16 à 25 ans.

Agir pour la tranquillité publique

La Ville prévoit de recruter des policiers municipaux supplémentaires pour assurer une présence plus importante dans tous les quartiers et notamment la nuit. Un nouvel éducateur de quartier viendra renforcer l'équipe de prévention.

Favoriser la vie associative, « le vivre ensemble », la participation citoyenne

La Ville maintient un soutien vigoureux au monde associatif malgré une activité réduite en 2020 et 2021. Le montant des subventions s'élève à 665 850€. Elle renforce aussi son action pour l'animation de la ville en créant un marché de Noël et en développant les illuminations de fin d'année. La participation citoyenne sera notamment encouragée par la deuxième édition du budget participatif (210 000€).

Les principales dépenses d'équipements 2021 (4,6 millions d'euros au total)

